



# PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Identification et  
amélioration des bonnes  
pratiques du transfert de  
technologie

Lot de travail 2 – Annexe 1

Mai 2010



Fonds européen  
de développement régional  
L'Union Européenne  
investit dans votre avenir



## Annexe 1.0 WP2 PROTTEC

### **Résumé de l'identification de l'ampleur et de la portée des activités de transfert de connaissances dans la région Bretagne en France et dans les régions Sud-Ouest et Sud-Est au Royaume-Uni basée sur une analyse quantitative des statistiques gouvernementales et régionales ainsi que sur l'évaluation qualitative qui s'appuie sur des entretiens avec des membres clés des institutions partenaires et des parties intéressées au sein des régions.**

Le lot de travail WP1 (2009) du projet PROTTEC, réalisé par l'Université de Plymouth, examine en détail les profils démographiques et économiques régionaux de quatre régions : deux en France (Bretagne et Nord-Pas-de-Calais) et deux autres au Royaume-Uni (Sud-Est et Sud-Ouest). Le lot de travail WP2, réalisé par l'Université d'Exeter, porte principalement, mais non exclusivement, sur l'identification de l'ampleur et de la portée des activités de transfert de connaissances à partir d'entretiens avec des membres clés des institutions partenaires et des parties intéressées des régions Sud-Ouest au Royaume-Uni et Bretagne en France. L'objectif était de permettre à l'Université d'Exeter d'interviewer des parties intéressées provenant d'organisations comparables.

Par ailleurs, la région Bretagne et la région Sud-Ouest partagent des caractéristiques similaires : ce sont des régions côtières dont l'activité démographique et économique se déroule principalement sur et autour des zones côtières, activité bénéficiant d'une diversité économique marquée tout en restant largement dépendante d'une économie rurale.

D'après les conclusions du rapport du lot de travail WP1 (2009) de l'Université de Plymouth, un certain nombre de comparaisons peuvent être établies entre l'analyse quantitative des statistiques gouvernementales et régionales et l'analyse qualitative basée sur des entretiens avec des parties intéressées. Par ailleurs, le lot de travail WP1 identifie de nombreuses suggestions qui visent à combler les disparités en matière de transfert de connaissances et d'innovation ; les parties intéressées renforcent ces conclusions par leurs observations.

Les conclusions indiquent que toutes les parties intéressées ont entendu parler d'activités de transfert de connaissances et de stratégies d'innovation au sein de leurs organisations respectives. Chacun de leurs rôles comporte un certain degré d'attente concernant le transfert de connaissances et les différentes voies empruntées pour le concrétiser.

Les parties intéressées sont soucieuses de répondre aux attentes essentiellement mises en place par les stratégies régionales économiques ou les stratégies régionales d'innovation au Royaume-Uni, ou par les stratégies régionales de développement économique (SRDE) en France. Toutefois, à quel point celles-ci étaient-elles stratégiques pour encourager les PME à entreprendre des activités de transfert de connaissances ? Les réponses varient considérablement.

Presque toutes les parties intéressées ont formulé des suggestions pour améliorer l'adoption d'innovations et l'efficacité des activités de transfert de connaissances. Les points dominants pour la Bretagne comprennent entre autres : les positions en matière de recherche doivent être renforcées ; un plus grand nombre d'entreprises doivent être encouragées à venir s'installer dans la région pour assurer une viabilité économique ; les universités ont besoin de liens directs avec l'industrie pour une plus grande efficacité ; les financements limitent le transfert de technologies ; et une approche plus stratégique est nécessaire.

Les suggestions des parties intéressées de la région Sud-Ouest comprennent : le besoin d'identifier et d'éliminer les obstacles là où ils existent ; financer les meilleurs mécanismes d'innovation ; examiner les mécanismes à l'origine des pôles d'activité ayant réussi ; créer des incitations plus efficaces pour motiver le transfert de connaissances ; encourager les stages de travail en entreprise ainsi que les détachements et la rotation des emplois ; faire davantage appel au sens des affaires des retraités de la région ; continuer à apporter un soutien sous différentes formes aux PME.

D'autres observations d'ordre général faites par les parties intéressées comprennent : une identification du besoin d'avoir une réflexion plus cohérente de la part des décisionnaires ; une sensibilisation au fait qu'il ne peut y avoir innovation que s'il existe un besoin de la part des clients, la technologie et les ressources disponibles pour le satisfaire, et les compétences en permettant la réalisation ; le développement du rôle d'intermédiaire des facilitateurs dont le but est de favoriser les interactions entre différentes parties intéressées ; des dépenses efficaces des budgets et le développement de mécanismes administratifs plus professionnels ; la mise en place de fonds d'amorçage pour un plus grand nombre de projets à validation de concept ; le développement de compétences dans le milieu universitaire lui-même (par la formation des universitaires eux-mêmes) ; le marketing, la publicité et les événements nécessaires pour des interactions massives en vue d'accroître les profils et d'élargir les réseaux de contact et de collaboration ; et la prise en compte de l'efficacité de la proximité physique dans des lieux tels des parcs scientifiques.

Il n'y a pas de solutions miracles, mais les conclusions suggèrent qu'un financement à la fois cohérent, correctement ciblé et délimité que l'on alloue à ces activités permettrait d'en améliorer l'efficacité et donc d'engendrer des régions plus innovantes.

Les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche publics et les organismes gouvernementaux qui les soutiennent ont besoin d'améliorer les communications entre eux et la meilleure façon de le faire est par un contact personnel.

L'industrie a également besoin de comprendre qu'au lieu d'être des organisations relativement obsolètes, non commerciales et bon marché les établissements d'enseignement supérieur sont une précieuse source d'innovation pouvant avoir un impact direct sur le succès d'une entreprise.

Les comparaisons régionales provenant du WP1 (2009) avec la participation des parties intéressées régionales du WP2 comprennent :

- Le WP1 (2009) constate que les quatre régions sont en faveur d'activités de développement de pôles d'activité, de chaînes d'approvisionnement et de réseaux d'entreprise venant appuyer les objectifs d'internationalisation et d'investissements étrangers. Les parties intéressées suggèrent à l'unanimité en différents points que des pôles d'activité, sous diverses formes telles les technopôles et les parcs scientifiques, favorisent les activités de transfert de connaissances.

Les parties intéressées suggèrent également que ces activités pourraient être renforcées par une collaboration transfrontalière permettant aux entreprises régionales d'avoir accès à un réseau d'entreprises internationales.

- Le WP1 (2009) constate que les régions Sud-Est et Sud-Ouest en Angleterre et la région Bretagne en France adoptent toutes des activités visant à soutenir les entreprises qui cherchent à transférer leurs technologies et connaissances sur un plan international pour améliorer leur compétitivité internationale. Il souligne aussi de possibles disparités au niveau de la mise en œuvre d'activités de transfert de connaissances et d'innovation pour l'amélioration de la compétitivité internationale au sein de la région Nord-Pas-de-Calais.

Bien que la mention de transfert de technologies à un niveau international ait été limitée, les parties intéressées de Bretagne et du Sud-Ouest considèrent, pour la majorité, la promotion des activités de transfert de connaissances sur une plus grande plate-forme internationale comme étant importante et les parties intéressées, telles que les représentants du bureau de transfert des connaissances en France et au Royaume-Uni, considèrent la collaboration internationale comme clé pour leurs activités de transfert de connaissances.

- Le WP1 (2009) constate que la région Sud-Ouest en Angleterre vise à soutenir un service de « suivi » auprès des organisations qui investissent sur le plan régional pour les aider à assurer leur avenir à long terme dans la région. Il s'agit là d'une activité pouvant être mise en application dans d'autres régions en vue de développer des investissements étrangers et de mondialisation plus viables.

Le représentant des parties intéressées de collectivités locales britanniques va dans le sens de cette constatation. Toutefois, en général, toutes les parties intéressées sont d'avis qu'une certaine participation doit être investie à la fin des activités de transfert de connaissances pour améliorer les chances de compétitivité et de succès.

- Le WP1 (2009) constate que la région Sud-Ouest en Angleterre et la région Nord-Pas-de-Calais en France soutiennent d'une certaine manière des activités visant à promouvoir leur région sur le plan international. Ces activités pourraient être renforcées au sein de chaque région pour la mise en œuvre d'une approche promotionnelle plus globale face à la mondialisation, et elles pourraient aussi être appliquées dans les autres régions.

Là encore, toute mention de transfert de technologies à un niveau international est limitée, mais les parties intéressées des régions Bretagne et Sud-Ouest considèrent, pour la majorité, la promotion des activités de transfert de connaissances sur une plus grande plate-forme internationale comme importante.

- Le WP1 (2009) constate que les deux régions anglaises sont en faveur d'un certain nombre d'activités visant à promouvoir une culture d'innovation chez les jeunes, alors que les régions Sud-Est en Angleterre et Bretagne en France encouragent toutes les deux un certain nombre d'activités visant à promouvoir une culture d'innovation ainsi qu'un esprit d'entreprise par le biais de concours. Les similarités entre les types d'activités soutenues offrent une opportunité de partage des expériences, des bonnes pratiques et d'expertise au sein des régions pour en maximaliser l'impact sur le développement d'une culture d'innovation.

Du point de vue des parties intéressées, le représentant des parties intéressées des collectivités locales britanniques va dans le sens de cette constatation et fait remarquer que son organisation s'engage à beaucoup travailler avec des jeunes de 14 à 19 ans. Ceci a permis des projets spécifiques qui cherchent à développer l'intérêt des jeunes pour l'industrie, comme dans le secteur maritime. Cela suggère aussi qu'étant donné que des hommes et des femmes d'affaires prospères prennent leur retraite dans la région Sud-Ouest, ces personnes pourraient apporter à la région et à une population jeune désireuse d'apprendre un avantage significatif sous la forme de ressources précieuses que représentent ces personnes expérimentées dans le monde des affaires.

- Les régions Sud-Est, Sud-Ouest et Bretagne apportent toutes leur soutien aux activités visant à mettre en œuvre une assistance aux entreprises, assistance qui offre aux régions une opportunité de partager les bonnes pratiques connexes aux mécanismes adoptés à des fins de soutien aux entreprises.

Toutes les parties intéressées, sous une forme ou une autre, indiquent des activités de transfert de connaissances qui mettent en œuvre un soutien aux entreprises, allant du financement d'équipements ou de projets à l'offre d'opportunités de formation et de création de réseaux. Les parties intéressées signalent l'utilité d'un éventail de mécanismes, mais soutiennent par ailleurs qu'une approche plus ciblée serait plus efficace.

- Le WP1 (2009) constate que la RES (stratégie économique régionale) de la région Sud-Ouest en Angleterre soutient, par rapport aux autres régions partenaires, un nombre relativement important d'activités ciblées sur les actions de transfert de technologies et de connaissances en vue de promouvoir la culture d'innovation et l'esprit d'entreprise. Ceci offre aux autres régions l'opportunité de considérer l'impact que ces activités peuvent avoir sur les objectifs de promotion d'une culture d'innovation et d'entreprise.

Les parties intéressées de la région relèvent le besoin de renforcer l'appel à l'innovation, principalement en raison de son économie basée sur un mode de

vie rural, et c'est pour satisfaire à ce besoin que la stratégie économique régionale a été conçue.

- Un certain nombre des régions soutiennent le développement de réseaux pour faciliter la promotion d'une culture d'innovation. Il s'agit là d'une opportunité de partage des connaissances entre les régions en matière de structure, de bonnes pratiques et de communication de leurs réseaux ainsi que de partenariats entre les régions pour maximaliser leur impact sur l'innovation commerciale.

Les parties intéressées ont, pour la majorité, mentionné une forme quelconque de réseau et ont rappelé l'importance de cette activité pour l'efficacité du transfert de connaissances. Une partie intéressée de la région Sud-Ouest a également souligné l'importance des communications pour l'innovation, rappelant que pour de nombreuses activités, les moyens modernes de communications ont plus ou moins supprimé le besoin de se déplacer, quoique rien ne remplace l'impact d'un contact personnel.

- Les régions Sud-Est, Sud-Ouest et Bretagne soutiennent toutes les activités visant à commercialiser le profil d'innovation sur le plan régional en vue d'apporter des opportunités de partage de bonnes pratiques et d'expertise au sein de toutes les régions pour renforcer les activités de promotion de chaque région dans le but de promouvoir une culture d'innovation.

Les parties intéressées ont peu mentionné les considérations de bonnes pratiques et de profil d'innovation sur le plan régional.

- Le WP1 (2009) constate que les régions Sud-Est et Sud-Ouest en Angleterre reconnaissent toutes les deux l'importance de faire participer les établissements d'enseignement supérieur afin de placer les bonnes qualifications sur le marché du travail, chaque région adoptant les activités nécessaires pour soutenir ce processus. Les activités encourageant la participation des établissements d'enseignement supérieur de cette manière pourraient être mises en œuvre au sein des régions françaises dans le but de faciliter le développement approprié des compétences de leur main-d'œuvre et de pouvoir participer à la concurrence économique mondiale.

Les parties intéressées de France vont dans le sens de cette constatation et soulignent qu'une approche plus stratégique de la participation serait bénéfique.

- Le WP1 (2009) constate que la région Sud-Est en Angleterre et la région Bretagne en France adoptent toutes les deux des activités visant à développer un répertoire de leurs compétences. Ceci met en évidence une opportunité de développement complémentaire des deux outils par une collaboration transfrontalière pour les utiliser sur le plan régional, national et international.

Là encore, certaines parties intéressées de Bretagne soulignent qu'une approche plus stratégique quant à ce type d'outil permettrait d'améliorer la collaboration transfrontalière.

- Le WP1 (2009) constate que la région Sud-Est en Angleterre soutient un certain nombre d'activités visant à fournir des services améliorés pour le soutien à l'innovation ainsi que des infrastructures pour promouvoir l'innovation au sein des PME. Toutefois, aucune des régions françaises n'adopte des activités répondant à ce critère ; ceci met en évidence de possibles disparités au niveau de leurs activités d'innovation.

La majorité des parties intéressées, à la fois au Royaume-Uni et en France, ne connaissent pas de stratégies spécifiques encourageant les PME à participer à des activités de transfert de connaissances. Pour la majorité, le contact avec les PME est arrangé de manière ponctuelle. Les deux répondants qui ont souligné des stratégies spécifiques proviennent de pôles de compétitivité correspondants au Royaume-Uni et en France.

- La région Sud-Ouest en Angleterre soutient directement un certain nombre d'activités visant à fournir des services améliorés pour le soutien à l'innovation ainsi que des infrastructures portant en particulier sur le service apporté par Business Link. Le Conseil Régional de Bretagne soutient des activités visant à placer des conseillers dans le réseau d'innovation et à développer des outils et des compétences au sein des structures d'innovation qui soutiennent les entreprises lors du processus d'innovation. Ces activités pourraient être améliorées par le partage de bonnes pratiques avec des projets établis en place au sein de la région Sud-Ouest en Angleterre.

Là encore, certaines parties intéressées de Bretagne soulignent qu'une approche plus stratégique de l'utilisation de ces types d'outils permettrait d'en améliorer l'usage.

[fin]